

## CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du : 6 JUIN 2013**

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

#### **DEL20130606\_19: Compte administratif et affectation des résultats - exercice 2012 - Ville**

Nombre de membres composant le Conseil : 53

Présents : 45

Absent (s) : 0

Pouvoir(s) : 8

L'an 2013, le jeudi 6 juin, à 19h00, les membres du Conseil municipal se sont réunis en séance publique Salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, sur convocation en date du 28 mai 2013

Sont présents : Mme Dominique VOYNET, Mme Catherine PILON, Mme Florence FRERY, M. Daniel MOSMANT, M. Abdel Hafid BENDADA, Mme Agnès SALVADORI, Mme Muriel CASALASPRO, Mme Hélène ZEIDENBERG, Mme Anne-Marie HEUGAS, M. Emmanuel CUFFINI, Mme Véronique BOURDAIS, M. Gilles ROBEL, Mme Claire COMPAIN, M. Claude REZNIK, M. Bassirou BARRY, Mme Denise NDZAKOU, Mme Halima MENDOUDJ, M. Nabil RABHI, M. Serge HAZIZA, M. Alain CALLÈS, M. Pierre DESGRANGES, Mme Jamila SAHOUM, Mme Joslène REEKERS, M. Lionel VACCA, Mme Stéphanie PERRIER, Mme Nouara MEKIRI, M. Daniel CHAIZE, M. François MIRANDA, Mme Nathalie SAYAC, Mme Mouna VIPREY, M. Manuel MARTINEZ, M. Alexandre TUAILLON, Mme Christine PASCUAL, M. Stéphane GAILLARD, M. Jean-Pierre BRARD, M. Jean-Jacques SEREY, Mme Danièle CREACHCADEC, M. Stéphan BELTRAN, Mme Murielle BENSARD, Mme Dominique ATTIA, M. Frédéric MOLOSSI, Mme Juliette PRADOS, M. Cheikh MAMADOU, M. Gaylord LE CHEQUER, Mme Alexie LORCA

Absent(s) donnant pouvoir : 8

Mme Fabienne VANSTEENKISTE a donné pouvoir à M. Alain CALLÈS, M. Patrick PETITJEAN a donné pouvoir à M. Claude REZNIK, M. Alain MONTEAGLE a donné pouvoir à M. Daniel MOSMANT, M. Stéphane BERNARD a donné pouvoir à Mme Stéphanie PERRIER, M. Bruno SAUNIER a donné pouvoir à M. Alexandre TUAILLON, Mme Anne-Claire LEPRETRE a donné pouvoir à Mme Mouna VIPREY, Mme Sophie GUAZZELLI a donné pouvoir à M. Daniel CHAIZE, Mme Geneviève DE KERAUTEM a donné pouvoir à Mme Alexie LORCA.

Les membres présents forment la majorité des Conseillers municipaux en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L. 2121-17, 20 et 21 du code général des collectivités territoriales.

La Présidente ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé en conformité avec l'article L. 2121-15 de ce même code à l'élection pour la présente session de trois secrétaires pris au sein du Conseil :

À la majorité des voix, Mme Stéphanie PERRIER, Mme Denise NDZAKOU et M. Daniel CHAIZE ont été désignés pour remplir ces fonctions qu'ils ont acceptées.

Ces formalités remplies, sous la présidence de Madame la Maire, la séance est ouverte à 19h00.

**DEL20130606\_19 : Compte administratif et affectation des résultats - exercice 2012 - Ville**

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L 1612-12 du code général qui dispose que le vote de l'organe délibérant arrêtant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121-21 relatifs à la désignation d'un président autre que la Maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion

Vu l'avis de la commission municipale thématique en date du 3 juin 2013 ;

Considérant que Mme Catherine PILON, premier Adjoint, a été désignée pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif ;

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2012 dressé par l'ordonnateur, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

Vu le compte de gestion de l'exercice 2012 dressé par le comptable :

Après en avoir délibéré

A la majorité par,

29 voix pour

24 voix contre : M. Abdel Hafid BENDADA, M. Bruno SAUNIER, M. Daniel CHAIZE, M. François MIRANDA, Mme Nathalie SAYAC, Mme Mouna VIPREY, M. Manuel MARTINEZ, Mme Anne-Claire LEPRETRE, M. Alexandre TUAILLON, Mme Christine PASCUAL, M. Stéphane GAILLARD, Mme Sophie GUAZZELLI, M. Jean-Pierre BRARD, M. Jean-Jacques SEREY, Mme Danièle CREACHCADEC, M. Stéphan BELTRAN, Mme Murielle BENSAID, Mme Dominique ATTIA, M. Frédéric MOLOSSI, Mme Juliette PRADOS, M. Cheikh MAMADOU, M. Gaylord LE CHEQUER, Mme Geneviève DE KERAUTEM, Mme Alexie LORCA

**DÉCIDE**

Article 1 : lui donne acte de la présentation faite du compte administratif.

Article 2 : constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

Article 3 : reconnaît la sincérité des restes à réaliser de la section d'investissement comme suit :

⇒ en dépenses d'investissement : - **42 922 839.27 €**

⇒ en recettes d'investissement : + **32 268 263.08 €**

Article 4 : arrête les résultats suivants du compte administratif 2012 tels que résumés ci-dessous :

⇒ un excédent de fonctionnement de **21 303 924.97 €**

⇒ un déficit d'investissement de - **10 110 187.64 €**

⇒ soit un excédent total de **11 193 737.33 €**

Article 5 : affecte le résultat d'exploitation (résultat de la section de fonctionnement) comme suit :

⇒ couverture du besoin de financement en investissement (recette compte 1068), soit **+ 20 764 763.83 €**

⇒ excédent reporté en section de fonctionnement (recette chapitre 002),  
de **+ 539 161.14 €**

Article 6 : affecte le résultat d'investissement (résultat de la section d'investissement) comme suit :

⇒ déficit reporté en section d'investissement (dépenses chapitre 001),  
de **10 110 187.64 €**

La Maire,

– Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

– Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

#signature#

Ville de Montreuil  
Direction des finances

N°  
Elu pilote : E. CUFFINI

## CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2013

### **OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DES RESULTATS – EXERCICE 2012 - VILLE**

Mesdames, messieurs,

Le compte administratif 2012 retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées par la ville entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2012. Il est en concordance avec le compte de gestion établi par le Trésorier.

Pour la 4<sup>ème</sup> année pleine consécutive d'exercice de notre mandat l'endettement diminue fortement traduisant l'amélioration de la gestion communale, et les investissements progressent.

Vous pourrez ainsi constater les résultats positifs de nos efforts menés avec constance depuis notre élection, tout en veillant à garantir et à développer la qualité du service public rendu aux habitants, ainsi que la mise en œuvre de nouvelles actions et nouveaux projets, conformément à nos engagements envers les Montreuillois.

Je présenterai l'exécution du budget de la commune de Montreuil en deux temps :

1. *Synthèse des principaux résultats financiers et actions menées par la municipalité au cours de l'année.*
2. *Analyse détaillée des comptes de l'exercice 2012*
- 3.

#### **1. Une exécution financière saine au service des Montreuilloises et Montreuillois.**

##### **A. Une exécution financière saine.**

L'exécution du budget 2012 de la commune fait ressortir les éléments d'équilibres suivants :

	Recettes réelles de fonctionnement	192 824 843,14
-	Dépenses réelles de fonctionnement	164 181 868,99
=	<b>Epargne brute</b>	<b>28 642 974,15</b>

La section de fonctionnement a dégagé sur l'exercice un total de 28,6M€ disponible pour :

- assurer la prise en charge du remboursement de la dette,
- participer au financement des investissements opérés sur Montreuil.

Concernant la dette, l'année 2012 ayant été marquée, comme nous le développerons plus avant dans ce rapport, par un remboursement « exceptionnel » de capital pour 24,77M€, imposé par Dexia à toutes les collectivités, le raisonnement est ici retraité, en ne tenant compte dans un 1<sup>er</sup> temps que du remboursement « courant » du capital de la dette en 2012 :

	<b>Epargne brute</b>	<b>28 642 974,15</b>
-	<u>Remboursement « courant » du capital</u>	<u>18 521 952,49</u>
=	<b>Epargne nette retraitée</b>	<b>10 121 021,66</b>

Afin d'optimiser ce montant *avant tout recours à l'emprunt*, la municipalité a :

- recherché des co-financements auprès de nos partenaires, pour un total de 2,8M€, auquel s'ajoutent d'autres recettes d'investissement (déconsignations, opérations pour compte de tiers...)
- perçu le remboursement de la TVA sur les investissements 2010, ainsi que la Taxe d'Aménagement

=	<b>Epargne nette retraitée</b>	<b>10 121 021,66</b>
+	subventions et autres recettes d'investissement	3 517 598,09
+	FCTVA et Taxe d'aménagement	4 628 821,00
=	<b>Ressources d'investissement hors emprunts</b>	<b>18 267 440,75</b>

**Le total des ressources dégagées pour le financement des investissements hors emprunt s'établit ainsi à 18,3M€**

=	<b>Ressources d'investissement hors emprunts</b>	<b>18 267 440,75</b>
-	Dépenses réelles d'investissement	36 652 453,85
=	<b>Besoin de financement des investissements de l'exercice</b>	<b>18 385 013,10</b>

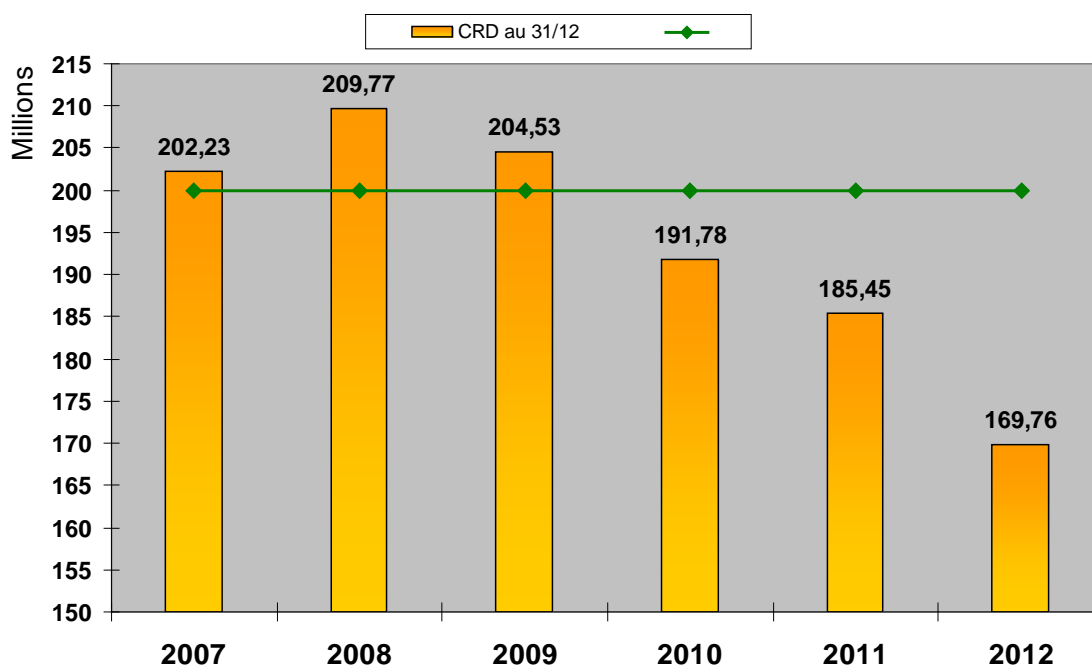
En regard, nous avons **investi pour un total de 36,7M€** suscitant ainsi un besoin de financement par l'emprunt de 18,4M€, **soit un taux de financement des investissements par l'emprunt de 50%**.

Mais, il s'agit de prendre désormais en compte le remboursement exceptionnel du capital des prêts revolving imposé par Dexia, afin d'obtenir le besoin de financement total de l'exercice :

=	<b>Besoin de financement des investissements</b>	<b>18 385 013,10</b>
+	<u>Remboursement revolving Dexia</u>	<u>24 769 112,00</u>
=	<b>Besoin de financement total</b>	<b>43 154 125,10</b>

Ce besoin de financement total de l'exercice, qui s'établit donc à 43,1M€, a été partiellement couvert par un recours à l'emprunt de 27,6M€, ceci **permettant de poursuivre la réduction de l'endettement de la municipalité pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive.**

Au total, l'endettement de la ville évolue comme suit :



Cette gestion rigoureuse a été menée tout en assurant une politique active au service des Montreuillois et Montreuilloises.

#### B. Une politique active au bénéfice des Montreuillois et Montreuilloises

Citons quelques éléments significatifs des actions conduites en 2012 :

- **Dans le domaine des solidarités**, la ville a maintenu un engagement très soutenu et confirmé l'importance des moyens de fonctionnement alloués annuellement au **CCAS** (1,8 Meuros). Les différents chantiers concernant ce secteur se sont poursuivis qu'ils s'agissent de la modernisation des Foyers résidence, la diversification des activités proposées aux personnes âgées, l'accompagnement et l'appui au Club senior, le développement de l'activité d'accueil, d'orientation et d'évaluation du CLIC. Le service maintien à domicile a poursuivi la mise en œuvre du plan de lutte contre la précarité et de formation des agents, et a développé une nouvelle prestation avec la mise en place des toilettes. Le service solidarités a poursuivi ses missions d'accueil, d'instruction et d'orientation, mis en œuvre un nouveau service de domiciliation et s'est fortement impliqué cette année encore dans la gestion et la coordination du plan grand froid.

La ville a initié un projet concernant **l'accès aux droits médico-sociaux des personnes âgées migrantes**, largement financé par le Fonds européen d'intégration et en lien avec plusieurs foyers de travailleurs migrants de Montreuil. Le nouveau projet de **centre social au Bel Air** est entré dans une phase opérationnelle avec le démarrage en octobre 2012 du travail de préfiguration de cet équipement et le recrutement à temps plein d'un directeur chargé de préparer l'ouverture du centre social.

L'année 2012 a aussi été marquée par des avancées importantes concernant **la MOUS ROMS** en particulier l'installation de plusieurs familles dans 11 logements modulaires dans le Bas Montreuil, et la levée des blocages qui perduraient concernant les autorisations de travail et de séjour.

- La priorité donnée par la municipalité à la **jeunesse** s'est concrétisée par l'aboutissement de la réorganisation du service, l'informatisation des antennes du SMJ dans les quartiers, le développement du service civique, le renforcement des actions en direction des 16-25, l'augmentation de l'offre de séjour pour les jeunes, la redynamisation du Café la Pêche, la préparation de l'installation d'un Forum des jeunes. La ville a par ailleurs mis l'accent sur sa **politique en direction des associations** en menant une large concertation en direction des associations montreuilloises, en développant l'offre de services de la maison des associations comme un véritable lieu ressource, en refondant le conseil de la vie associative. L'activité des antennes de secteur a permis de soutenir un **très grand nombre d'évènements, de projets et d'associations de quartiers** sur toute la ville. L'édition 2012 de **La Voix est libre** a attiré près de 15 000 participants.

En matière de **santé**, l'année 2012 a été marquée par l'aboutissement de la large concertation organisée sur les questions de santé et la signature d'un **contrat local de santé** ambitieux entre la ville, l'Etat et l'ARS. Fortement axé sur les actions de prévention mais incluant aussi les problématiques d'accès aux soins, ce contrat permettra de développer de nombreux projets et actions pour améliorer la santé des montreuillois. L'activité des **centres de santé** de la ville s'est développée en 2012, grâce au recrutement de professionnels de santé. C'est plus de 28 000 patients que les 5 centres de santé municipaux ont pu accueillir et prendre en charge. Le nouveau centre de santé TBC sur le quartier Bel Air / Grands pêcheurs a en particulier été marqué pour une augmentation de son activité, répondant à une demande importante sur un quartier particulièrement déficitaire en offre de soins. La finalisation de la vente d'un terrain de la ville à **l'Etablissement public de santé mentale de Ville-Evrard** a permis, après plusieurs années de travail, de concrétiser le projet d'implantation à Montreuil de certaines unités de soins de cet établissement.

Dans le domaine de **l'éducation et de l'enfance**, la Ville de Montreuil apporte son soutien à 87 projets d'écoles maternelles et élémentaires ainsi qu'à 40 projets éducatifs des collèges et 17 projets éducatifs des lycées. Elle attribue des aides spécifiques aux écoles excentrées ainsi qu'aux projets proposés par l'Éducation nationale. Elle participe également au financement des classes transplantées ainsi qu'à différents partenariats : musées (centre Pompidou, Quai Branly), la société régionale d'horticulture de Montreuil et l'Académie des sciences dans le cadre du dispositif "Main à la pâte".

La Ville de Montreuil propose également aux écoles des "classes de ville", classes ayant pour objectifs de favoriser la découverte de la ville et des ressources locales en permettant aux élèves de changer d'environnement. Elles sont réparties selon des thèmes comme le cinéma (2 classes), le théâtre (1 classe), la cuisine (3 classes), le jeu (2 classes), le patrimoine et la nature en ville (2 classes). Enfin, 12 classes des écoles élémentaires partent en classes de neige pour des séjours de 14 jours.

Afin de marquer l'importance particulière de certaines étapes de la scolarité, un total 2.481 enfants de grandes sections de maternelles et de CM2 se sont vus offrir par la Ville de Montreuil, en fin d'année, un livre de prix.

Dans le champ du **développement culturel**, les dépenses de fonctionnement réalisées en 2012 par la Direction du développement culturel s'élèvent à près de 3 384 000 euros. Elles peuvent être regroupées selon 4 axes :

- **Les Assises de la culture** : A l'issue de la consultation publique qui s'est déroulée de septembre 2011 à octobre 2012, un projet culturel partagé a été présenté aux habitants structuré en 10 axes prioritaires : mettre en place de nouveaux événements fédérateurs ; renforcer la présence des artistes et des œuvres dans l'espace public ; faire vivre la diversité culturelle et les patrimoines ; articuler pratiques amateurs et pratiques professionnelles ;

soutenir et fédérer les lieux de création et de diffusion ; donner de la visibilité aux acteurs culturels ; s'inscrire dans les valeurs et les pratiques de l'économie sociale et solidaire ; renforcer les relations avec les partenaires publics ; inscrire la culture dans le développement durable ; une gouvernance participative.

- **L'accompagnement des partenaires culturels sur le territoire et soutien à la création** : Près de 1 892 000 euros ont été consacrés aux partenaires culturels en 2012, dans tous les domaines artistiques afin de favoriser l'accès de tous à la culture sur le territoire.

- **L'action culturelle et artistique** : Au total, 1 181 000 euros ont été consacrés en 2012 aux établissements culturels municipaux pour développer une programmation de soutien et de diffusion artistique ainsi qu'une politique de sensibilisation des publics.

- **L'action éducative artistique et culturelle en direction des scolaires et des centres de loisirs** (programme Arthecimus et ateliers de pratique artistique et de loisirs) : 121 100 euros ont été consacrés en 2012 aux actions éducatives artistiques et culturelles dont 59 000 euros dans le cadre du programme Arthecimus (700 enfants des centres de loisirs ont participé aux ateliers et 2 000 ont assisté à des spectacles). Et 252 000 euros pour les ateliers de pratiques amateurs (2 000 usagers concernés).

Les politiques à destination de la **petite enfance** s'est poursuivie et a été renforcée, avec notamment la conduite du projet d'ouverture de la crèche « sur le toit » pour un recueil de 60 enfants et du relais petite enfance « sur le toit », ainsi que le renforcement du soutien municipal aux crèches associatives.

La ville de Montreuil attache une importance particulière au soutien envers les **activités sportives**. Ainsi quelques 60 partenaires associatifs bénéficient d'apports de la municipalité, que ce soit sous forme financière (950 000 € sous forme de subventions directes) de logistique (prêt de matériel, communication) ou encore par la mise à disposition d'équipements sportifs (+ de 40 000 heures par an ; plus de 800 manifestations...).

La ville participe par ailleurs à l'organisation d'ateliers sportifs hebdomadaires à destination d'enfants de 8 à 14 ans (+ 7000/an) autour de 15 disciplines différentes, sous forme de cycles de 8 à 10 séances de 1 heure (mercredi et vacances).

Le 4<sup>e</sup> Meeting international d'athlétisme inscrit comme le premier rendez-vous du Pro Athle Tour, accueille près de 200 athlètes de 20 nationalités différentes se retrouvant sur 14 épreuves, avec une diffusion médiatique majeure dont 1 « direct » télévisé sur les chaînes de Canal + (début Juin).

Enfin le sport est aussi facteur de lutte contre les discrimination, par exemple par l'organisation de la 4<sup>e</sup> journée handisport de sensibilisation et de mobilisation sur les problématiques de lutte contre les discriminations, avec la participation d'athlètes de haut niveau, d'ambassadeur, d'associations et instituts spécialisés (mi-mai).

- La ville a aussi poursuivi un ambitieux **Programme de Renouvellement Urbain et Social** sur deux secteurs : aménagement du **quartier "La Noue"** et le **quartier Bel Air-Grands Pêcheurs**.

2012 a ainsi vu la mise en œuvre des études des **aménagements du quartier "La Noue"** composé d'une Zone urbaine sensible (ZUS) de 6117 habitants qui faisait l'objet depuis 15 ans d'une réflexion en terme de rénovation urbaine sur les questions d'espaces publics, de parking, de circulation, d'accessibilité et de propreté.

Le **quartier Bel Air-Grands Pêcheurs** de 7 000 habitants, classé en ZUS (Zone urbaine sensible), fait l'objet d'un projet de rénovation urbaine et sociale qui s'inscrit dans la volonté



de la Ville de traiter conjointement le développement et la requalification du territoire. Il est construit sur un partenariat entre la Ville, les bailleurs sociaux et les partenaires de renouvellement urbain. Parmi ses enjeux : la revalorisation de l'image du quartier, l'insertion du quartier dans la ville et la restauration des liens sociaux.

Depuis 2008, l'accent est particulièrement mis sur l'amélioration du cadre de vie des habitants : outre les dimensions urbaines (habitat, équipement, espace public), il s'agit d'encourager la diversité du quartier et ses relations avec les quartiers voisins qui vont aussi se transformer (Murs-à-Pêches, Ruffins) avec l'arrivée du tramway. Mais également aussi de mieux respecter ce qui existe déjà dans le quartier et l'environnement, de mieux prendre en compte le développement de la vie culturelle et citoyenne ainsi que la réussite scolaire, de donner une place aux activités économiques, et enfin de favoriser la prévention et la sécurité.

S'agissant de l'espace public de voirie, plusieurs opérations significatives d'investissement ont été réalisées en 2012 : rue des Néfliers, rue du Docteur Calmette, boulevard de la Boissière, rue Parmentier pour un montant global de l'ordre de 850.000 euros. Des interventions ponctuelles de réfections de chaussées, d'entretien de la voirie et de reprises des nids de poule ont été faites pendant cette année (environ 1,9 million d'euros).

Parmi les investissements importants de l'année 2012, il convient de souligner la poursuite des études préparatoires pour **le Méliès** avec la consultation pour les entreprises chargées de réaliser les travaux.

De même le projet de **Piscine Ecologique** a été mis sur les rails de telle manière que les travaux puissent démarrer à la rentrée 2013.

Les travaux de **restauration des murs à pêches** ont débuté au dernier trimestre 2011. Cette opération remarquable concerne notamment le traitement des murs d'une parcelle et le passage entre l'impasse Gobétue et la rue Pierre de Montreuil.

Parmi les autres opérations, on citera aussi la **Crèche sur le Toit** de 60 berceaux dans le quartier de la Mairie dont le centre commercial a ouvert ses portes en fin d'année, le démarrage des travaux pour la relocalisation de la crèche Picasso dans le **pavillon Duclos**, la réalisation du 116 rue de Paris qui ouvrira ses portes en octobre prochain.

Au cours de l'année 2012, deux opérations ont été engagées pour la **réalisation de groupes scolaires**. Il s'agit du groupe scolaire "**Résistance**" et du groupe scolaire "**Voltaire** / ex Paul Eluard".

- D'importantes actions dans le champ des **économies d'énergies** ont été dans le cadre du marché pour l'exploitation des installations thermiques de la ville. Pour mémoire, ce marché comporte des clauses supplémentaires visant un meilleur entretien des installations et des réductions de consommations : des prestations visant la maîtrise de l'énergie et un système de bonus/malus basé sur les des seuils maximum de consommation par bâtiment.

Des **opérations d'économies d'énergies ou d'eau** ont été ainsi été menées ou poursuivies parmi lesquelles on peut citer les réfections de systèmes d'éclairages économiques au centre administratif OPALE, aux gymnases P. Bert, Robespierre, Boissière, Estiennes d'Orves, Berthelot, au stade nautique M.Thorez, la rénovation des réseaux d'eau du Centre Horticole et mise en place de compteurs divisionnaires par corps de bâtiments desservis, le projet de récupérateur d'eau de pluie sur le site de la voirie P. DOUMER.

Dans le cadre du programme Display en coopération avec Service environnement et développement durable et MVE après les deux sites pilotes programmés en 2011 du GS Jaurès et de l'élémentaire Paul Bert, constatant les effets positifs de baisse de 20% de consommation électrique et jusqu'à 25% de consommation d'eau

En 2012, quatre nouvelles écoles ont été programmées, GS Danton, GS Daniel Renoult, GS Romain Rolland et GS Diderot en intégrant aussi la partie Maternelle dans le traitement technique de travaux rénovations d'éclairage et plomberies

Coté chaufferie, les chaufferies de Tennis plus, Jean Jaurès, du Gymnase Jean Moulin ont été rénovées. Un programme de mise en place de systèmes de Télégestion et Telé-alarmes a débuté sur plus 32 sites essentiellement des écoles, crèches et la Maire. Ces systèmes permettent de générer des économies d'énergie ainsi que d'anticiper les pannes ou défauts de chaudières.

- Les bâtiments municipaux ont, par ailleurs, bénéficié de la montée en charge du **plan de mise en conformité légionnelle**, tels que les Gymnases Doriant, Stade des Guilands, Crèches Makéba et Picasso, s'appuyant sur rapport d'audit concernant plus de 30 sites ERD les plus sensibles (crèches, gymnases, écoles maternelles, ..)

Dès à présent, sur chaque nouveau projet neuf ou rénovation en interne ou en externe, la prise en compte des normes anti-légionnelle de construction des réseaux d'eau chaude sont intégrer au projet

- Les **travaux de rénovation et mise en conformité des bâtiments existants** ont été poursuivis avec, plus particulièrement, le remplacement complet des sols de l'école maternelle Paul Lafargue après désamiantage, la rénovation d'un des réfectoires d'Estienne D'Orves après désamiantage, le remplacement des fenêtres de l'école élémentaire Romain Rolland, la rénovation de l'annexe Berthelot et le réaménagement de sa cour, la rénovation du centre de loisirs La Cerisaie, la rénovation de l'espace cuisine du Complexe Nouvelle France, la reprise en sous-œuvre et mise en conformité incendie de la maison de quartier Gérard Rinçon.

Dans le champ des **fonctions ressources**, la municipalité poursuivi la dynamique de modernisation de l'administration, en conduisant dans une démarche volontariste, l'intégration des missions jusqu'à présent portées par le SICIM. Cette action a permit de créer une direction en charge des systèmes d'information, à même d'assurer la plénitude des missions requises pour assurer une pleine efficacité des services.

De même, la ville a poursuivi le chantier de sécurisation des processus décisionnel, notamment avec la montée en charge de l'informatisation de la préparation des conseils municipaux, et les études préparatoires à la refonte du guide achat, entré en vigueur au 30 avril 2013.

Sur le champ financier, une attention particulière a été apportée aux conditions de financements des investissements, notamment dans le cadre de l'assèchement des ressources bancaires rencontrées par les collectivités en 2012, face auquel la ville a su faire face avec efficacité ainsi qu'exposé ci-après.

Les principales mesures en terme de **ressources humaines** ont visé, d'une part, à poursuivre l'effort mené en vue d'une amélioration des conditions de travail et de la protection sociales : ont ainsi été mené à bien quatre mesures sociales facteur d'un véritable pas en avant pour les agents, notamment en terme d'universalité des mesures et de justesse.

Ainsi en est-il de :

- la généralisation de **l'aide à la restauration** pour tous les agents : les Titres Restaurant, souscrit par plus de 2.000 agents,
- de **l'aide à la rentrée scolaire** qui a bénéficié à XXXX agents en 2012,
- de la création **d'aides spécifiques** en cas de difficulté exceptionnelle

- la création d'une aide financière pour la souscription d'une **mutuelle**, sur un contrat labellisé, conformément aux dispositions réglementaires.

La création de ces mesures et les conditions de leur mise en œuvre ont été opérées dans le cadre d'une concertation constructive avec les organisations syndicales et les représentants du personnel

La municipalité à d'autres part poursuivi ses efforts en vue d'améliorer les conditions de travail et de service des agents. Ceci s'est traduit par des mesures de réorganisation dans le cadre du CTP, de renfort des équipes, là ou nécessaire et d'effort important en terme de formation et d'aide à la mobilité interne en vue de faciliter pour chaque agent l'adéquation entre le poste, les missions, et le parcours professionnels des équipes concourant au service public.



La deuxième partie du rapport développe les différents éléments constitutifs des équilibres financiers dégagés par l'exercice 2012 tels qu'ils ressortent du compte administratif.

## 2. Analyse détaillée des comptes de l'exercice 2012.

Détermination du résultat final des deux sections du budget :

### ↳ INVESTISSEMENT

- **Le résultat 2012** de la section d'investissement est égal au résultat de l'année (recettes constatées - dépenses réalisées), corrigé du résultat de l'année 2011 et des restes à réaliser tant en dépenses qu'en recettes.
- **Les restes à réaliser** sont des crédits d'investissement qui ont été engagés dans l'exercice 2012 et qui n'ont pas encore donné lieu à une réalisation. Ces crédits sont reportés sur 2013.

### ↳ FONCTIONNEMENT

- **Le résultat de la section de fonctionnement** est égal au résultat de l'année 2012 (recettes constatées - dépenses réalisées), corrigé du résultat de l'année 2011.
- **Le virement de la section de fonctionnement vers l'investissement** prévu au budget n'est pas exécuté au cours de l'exercice et l'exercice se termine logiquement par un « besoin de financement » en investissement et un excédent en fonctionnement, le Conseil municipal constatant ces deux résultats au compte administratif. Ce résultat 2012 constaté est ensuite intégré au budget supplémentaire 2013.

Le résultat final du compte administratif 2012 est excédentaire de **539 161,14€** Cet excédent se répartit différemment entre les deux sections du budget :

- 21 303 924,97€ d'excédent en fonctionnement (résultat reporté inclus)
- 20 764 763,83€ de besoin de financement en investissement

L'analyse détaillée des sections de fonctionnement et d'investissement nous permettra de mieux appréhender les réalisations budgétaires et le sens du résultat de l'exercice.

## I. La section de fonctionnement

### > LE SOLDE GENERAL DE FONCTIONNEMENT : 21,3M€(-20,4%)

Après trois années consécutives de hausse, le **résultat d'exécution** de la section de fonctionnement enregistre une baisse par rapport à l'exercice précédent. En effet, les recettes perçues en 2012 sont supérieures de **20,8M€** (hors résultat reporté) aux dépenses payées dans l'exercice, contre un solde positif de 26,4M€ en 2011, 23,2M€ en 2010, 16,9M€ en 2009, 14,7M€ en 2008 et 16M€ en 2007.

Ces chiffres doivent être relativisés car ils comprennent les opérations d'ordre<sup>1</sup>, qui sont des opérations bilantielles, et les opérations réelles, qui traduisent plus fidèlement les tendances budgétaires.

### > LE SOLDE DES OPERATIONS REELLES DE FONCTIONNEMENT : 28,6M€(-14,1%)

En ne prenant en compte que les opérations réelles,

- les dépenses réelles de fonctionnement sont en augmentation de **3,7%**, soit 164,2M€ au CA 2012 ;
- les recettes réelles progressent de **0,6%**, soit 192,8M€ au CA 2012.

### > LE SOLDE DES OPERATIONS COURANTES DE FONCTIONNEMENT : 30,9M€(-7,5%)

En affinant encore l'analyse, c'est-à-dire en *soustrayant* non seulement les charges et produits *exceptionnels* mais aussi *financiers*, pour ne retenir que les dépenses et recettes réelles récurrentes, régulières, le constat est le suivant : les recettes de gestion courante de fonctionnement ont augmenté de 2,7 M€ tandis que les dépenses de gestion courante ont progressé de 5,2M€.

En conséquence, l'épargne de gestion courante diminue de 7,5% par rapport à 2011.

१२१२

**1) Les recettes de fonctionnement de l'exercice s'élèvent à 194 336 447,27€ (mouvements réels et d'ordre), en hausse de 1,4% par rapport à 2011.**

<sup>1</sup> Liées à la gestion du patrimoine qu'implique l'instruction M 14, ces opérations s'effectuent sans décaissement ou encaissement, à la différence des opérations réelles.

Chap.	Libellé	2012				
		Budget courant	C.A.	% réalisé	Var. % 2012 / 2011	% RRF
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>189 344 261,49</b>	<b>194 336 447,27</b>	<b>102,64%</b>	<b>1,38%</b>	
<b>RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>189 344 261,49</b>	<b>192 824 843,14</b>	<b>101,84%</b>	<b>0,61%</b>	<b>100,00%</b>
<b>RECETTES DE GESTION COURANTE</b>		<b>187 514 398</b>	<b>188 039 686</b>	<b>100,28%</b>	<b>1,46%</b>	<b>97,52%</b>
013	Atténuations de charges (revrst salaires,...)	1 343 589,33	1 259 785,34	93,76%	-24,36%	0,65%
70	Produits des services, du domaine,...	25 300 130,84	23 279 454,49	92,01%	75,99%	12,07%
73	Impôts et taxes	121 145 006,62	123 933 029,95	102,30%	-2,70%	64,27%
	<i>dont impôts locaux (TF et TH)</i>	<i>65 620 838,00</i>	<i>66 263 383,00</i>	<i>100,98%</i>	<i>2,57%</i>	<i>34,36%</i>
	<i>dont attribution de compensation</i>	<i>45 038 977,00</i>	<i>46 287 103,90</i>	<i>102,77%</i>	<i>-15,02%</i>	<i>24,00%</i>
	<i>dont FSRIF</i>	<i>3 129 230,00</i>	<i>3 129 230,00</i>	<i>100,00%</i>	<i>-25,00%</i>	<i>1,62%</i>
74	Dotations et participations	36 538 724,78	36 036 828,10	98,63%	-10,91%	18,69%
	<i>dont Dotation Globale de Fonctio. (dotation forfaitaire)</i>	<i>21 377 824,00</i>	<i>21 377 824,00</i>	<i>100,00%</i>	<i>-0,60%</i>	<i>11,09%</i>
	<i>dont Dotation de Solidarité Urbaine</i>	<i>2 481 451,00</i>	<i>2 481 452,00</i>	<i>100,00%</i>	<i>1,70%</i>	<i>1,29%</i>
	<i>dont subventions et participations</i>	<i>8 080 696,61</i>	<i>7 576 476,93</i>	<i>93,76%</i>	<i>1,27%</i>	<i>3,93%</i>
	<i>dont compensations des exonérations (TP, TH, TF et autres)</i>	<i>3 444 717,00</i>	<i>3 447 941,00</i>	<i>100,09%</i>	<i>-7,89%</i>	<i>1,79%</i>
	<i>dont Dotation Nationale de Péréq° (DNP)</i>	<i>501 528,00</i>	<i>501 528,00</i>	<i>100,00%</i>	<i>-10,00%</i>	<i>0,26%</i>
75	Autres produits de gestion courante	3 186 946,57	3 530 587,74	110,78%	35,18%	1,83%
<b>AUTRES RECETTES REELLES DE FONCT.</b>		<b>1 829 863</b>	<b>4 785 158</b>	<b>261,50%</b>	<b>-24,40%</b>	<b>2,48%</b>
76	Produits financiers	566 456,14	73 651,73	13,00%	-63,05%	0,04%
77	Produits exceptionnels	1 263 407,21	4 711 505,79	372,92%	-23,14%	2,44%
<b>RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>0</b>	<b>1 511 604</b>		<b>5055,05%</b>	
042	Opé d'ordre de transfert entre sections	0,00	1 511 604,13		5055,05%	

Le tableau présente la ventilation de ces recettes par chapitre budgétaire, leur taux de réalisation par rapport aux prévisions, l'évolution par rapport à 2011 et la part de chacune d'elle dans le total des recettes réelles (RRF).

### > LES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT : 192,8M€(+0,6%)

#### >> Les recettes de gestion courante : 188M€(+1,5%)

Les recettes de gestion courante se composent des recettes suivantes :

- **Fiscalité et attribution de compensation : 123,9M€ (-2,7%) : 64% des recettes réelles de fonctionnement**

Les recettes fiscales, comptabilisées au chapitre 73 représentent plus de 64% de nos recettes réelles de fonctionnement au CA 2012. On peut les classer selon trois caractéristiques :

**Recette figée : l'attribution de compensation. 37% des recettes fiscales**

L'attribution de compensation (AC) est versée par la CAEE pour la troisième année consécutive en remplacement de la taxe professionnelle, d'une composante de la dotation forfaitaire et depuis 2011 de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), *total ensuite diminué du montant des charges transférées*. Aux transferts correspondant au traitement des ordures ménagères intervenu en 2010 et à la collecte des ordures ménagères intervenu en 2011, s'ajoute la vague importante en 2012 de transferts issus de la définition de l'intérêt communautaire, à savoir sept compétences supplémentaires. Le montant de l'AC définitive 2012 s'établit à 46,3M€ en 2012 soit une baisse de 15% par rapport à 2011, reflétant ainsi logiquement la prise en compte des charges des sept nouveaux transferts à effet juridique au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Une fois le montant des transferts de charges évalué sur la base des travaux de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLECT), l'attribution de compensation sera ensuite définitivement figée sauf à ce que de nouveaux transferts ne viennent l'impacter.

**Recette évolutive : Les impôts locaux (foncier et habitation) : 54% des recettes fiscales, droits de mutations (4%) et autres recettes (5%)**

- Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, la taxe professionnelle a été transférée à la CAEE. Les impôts locaux ne comprennent donc plus que les 3 taxes "ménages", à savoir la taxe d'habitation et les taxes sur le foncier bâti et sur le non bâti. Ces recettes fiscales sont de 66,3M€ au CA 2012 soit une augmentation de 2,6% par rapport au CA 2011. Les taux d'imposition étant stables, cette augmentation est due uniquement à la revalorisation nationale (1,8%) et à l'augmentation physique des bases de la fiscalité ménage.
- Après une très forte progression en 2010 (+29,6%) et en 2011 (+38,6%), les recettes de taxe additionnelle sur les droits de mutation se stabilisent en 2012, avec un montant encaissé de 5M€, un niveau de recettes néanmoins bien supérieur à celui de 2008 (3,3M€). Cette recette étant indexée principalement sur le nombre et le montant des transactions immobilières sur la commune, la stabilité pourrait donc s'expliquer par une pause du marché immobilier en 2012.
- Le *fonds de solidarité des communes de la Région Ile-de-France* auparavant imputé au chapitre 74, a changé de nature comptable en 2012 pour intégrer le chapitre 73. Son montant est de 3,1M€ en 2012, ce qui représente une baisse de 25% par rapport au montant perçu en 2011. Cette dotation, fortement fluctuante d'une année à l'autre, a fait en outre l'objet d'une réforme en 2012 avec l'abandon de l'un des 4 critères existants, rendant plus difficile la visibilité sur cette dotation, qui dépend de la position de la Ville par rapport à la moyenne des communes d'Ile-de-France de plus de 100 000 habitants.
- Les autres recettes fiscales se répartissent pour l'essentiel sur la taxe sur l'électricité et les droits de stationnement pour un total de 2,7 M€.

**• Dotations, compensations et subventions : 36M€ (-10,9%) : 19% des recettes réelles de fonctionnement.**

Les recettes du chapitre 74 « Dotations et participations » s'élèvent à 36M€ au CA 2012 soit une baisse de 10,9% par rapport au CA 2011. Cette diminution s'explique principalement par le changement d'imputation du FSRIF qui est passé du chapitre 74 en 2011 au chapitre 73 en 2012. A périmètre constant, le chapitre 74 baisse de 0,7% par rapport au CA 2011.

Trois « blocs » de recettes sont identifiables au sein du chapitre 74 : les subventions sur les activités (natures 747\*), les compensations fiscales (natures 748\*) et les dotations (les autres natures comptables du chapitre 74). On constate des évolutions variables selon le bloc dont il s'agit :

1) Concernant les dotations de l'Etat, relevant principalement de la loi de Finances, leur montant total encaissé est de 24,9M€ au CA 2012 soit une baisse de 14,7% par rapport à 2011. Cette baisse s'explique principalement par le changement d'imputation du FSRIF. A périmètre constant, la baisse est de -0,5%.

- La *dotation forfaitaire*, principale dotation versée par l'Etat, s'établit à 21,4M€ au CA 2012 et diminue pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive. Cela représente une perte de recettes de 128 304€ en 2012, soit une diminution de 0,6% par rapport à 2011.

S'agissant des autres dotations versées par l'Etat :

- la *dotation de solidarité urbaine* s'élève à 2,5M€ et progresse depuis plusieurs années au niveau de l'inflation prévisionnelle de la loi de Finances, soit en 2012 une augmentation de 1,7% par rapport à 2011.
- La *dotation nationale de péréquation* est de 501,5K€ au CA 2012, soit une baisse de 10% par rapport à 2011, la Ville devenant inéligible mais bénéficiant d'une dotation de garantie en baisse progressive.
- La *dotation générale de décentralisation*, après une baisse constante depuis 2007, est en hausse pour la première fois en 2012 (+1,6%).

2) Les compensations fiscales sont versées par l'Etat en contrepartie des exonérations d'impôts locaux décidées au niveau national. Elles se totalisent à un montant de 3,5M€ en 2012, soit une baisse de 5,4% par rapport au CA 2011. Cette diminution globale des compensations fiscales est constante depuis 2007 (-42,4% entre 2007 et 2012) puisqu'elle résulte principalement de la chute de la *compensation au titre de la taxe professionnelle* (1,4M€, -16,4% au CA 2012 et -67% entre 2007 et 2012), variable d'ajustement de l'enveloppe normée des dotations de l'Etat aux collectivités.

*Les compensations au titre des exonérations de taxe foncières* (1,4M€, +1,6%) baissent également de 12,1% en 2012 (546,7K€). En revanche, *les compensations au titre des exonérations de taxe d'habitation* (1,5M€, +3,6%) progressent en 2012.

3) Les recettes de subventions par les partenaires institutionnels de la Ville (natures comptables 747\*) présentent une légère augmentation en 2012 (7,6M€, +1,3%). Les principaux financeurs sont les « autres organismes » (nature 7478), dont la CAF, qui sont pourvoyeurs de 69% des subventions d'activités perçues par la ville, le Conseil général de Seine-Saint-Denis, 10% (nature 7473), l'Etat, 10% (nature 74718) et le Conseil régional d'Ile-de-France, 7% (nature 7472).

Les variations constatées diffèrent selon les financeurs : les subventions des « autres organismes » (dont principalement la CAF) baissent de - 1,7% (5,3M€) en 2012, celles du Département de - 32,6% (765,3K€) et celles de l'Etat de - 11,9% (729,1K€). Les subventions versées par la Région sont quant à elles en très forte augmentation en 2012 (+521,6%, 505K€).

**• Produits des services et du domaine et autres produits : 26,8M€ (+69,3%) : 14% des recettes réelles de fonctionnement.**

Au titre des participations des usagers des services municipaux, du produit d'exploitation du domaine de la ville et des autres produits de gestion courante (comptes 70 et 75), la ville a perçu en 2012 un total de 26,8M€.

Les recettes du chapitre 70 « Produits du domaine, des services et ventes diverses » ont augmenté de 76% par rapport au CA 2011 et représentent 12,1% des recettes réelles de

fonctionnement du CA 2012 contre 6,9% au CA 2011. Elles se distinguent en deux blocs principaux :

- les recettes de *refacturation à l'agglomération* de toutes les dépenses supportées par la ville pendant la période de mise à disposition, concernant les compétences transférées à la CAEE, recettes imputées à la nature comptable spécifique 70876. Ces recettes de refacturation (12M€) représentent près de 52% du montant total des recettes du chapitre 70 au CA 2012 et sont en augmentation de 10,7M€ par rapport au CA 2011 du fait de la vague importante de transferts de compétences en 2012.
- les recettes de *facturation « classique » de prestations rendues* par la ville aux usagers, imputées aux natures 706\* représentent 44% des recettes du chapitre 70 et sont globalement en hausse de 1,2% par rapport à 2011. Mais si cette hausse est effectivement constatée pour les recettes de facturation des prestations à caractère périscolaire (2,9M€, +0,3%), culturel (1,1M€, +95% du fait de la réintégration du budget annexe Cinéma dans le budget principal) et sportif (942,4K€, +20%), les facturations des prestations à caractère social qui représentent une part déterminante enregistrent une diminution par rapport au CA 2011 (5,3M€, -9%).

Les recettes du chapitre 75 « Autres produits de gestion courante » représentent 3,5M€ au CA 2012, en hausse de 35,2% par rapport au CA 2011. Ces recettes recouvrent les loyers de la ville, certaines redevances et des remboursements divers (sinistres,...) qui varient fortement d'un exercice à l'autre.

**>> Les autres recettes réelles de fonctionnement : 4,8M€ (+24,4%) : 3% des recettes réelles de fonctionnement.**

Les produits exceptionnels (chap. 77) s'élèvent à 4,7M€ au CA 2012 soit une baisse de 23,1% par rapport au CA 2011.

Ce sont les « Produits exceptionnels divers » (nature 7788) qui tirent vers le bas les recettes du chapitre 77 (750,3K€, -82,1%). En effet, les excédents de clôtures de ZAC ont apporté exceptionnellement 3,2M€ à la ville en 2011 et ne constituent pas une recette récurrente. Par contre la ville a perçu en 2012 506,4K€ d'indemnités liées au litige portant sur la ZAC de la porte de Montreuil.

Les produits de cessions (nature 775) sont de 2,9M€ au CA 2012, soit une hausse de 126%. Les principales cessions comptabilisées en 2012 un terrain au centre hospitalier Ville Evrard pour 700K€ (première tranche), un bâtiment à l'association Aurore pour 555K€, et enfin des terrains à l'OPHM pour 667K€. A noter également une déconsignation de 300K€.

Les produits financiers, (chap.76) sont en baisse de 63,1% pour un montant 73,7K€. Ces recettes proviennent principalement d'intérêts liés aux consignations immobilières.

**> LES RECETTES D'ORDRE : 1,5M€**

Ces recettes fluctuent d'une année sur l'autre puisqu'elles dépendent des opérations patrimoniales comptabilisées dans l'année. Il s'agit ici de moins-values réalisées sur des cessions d'immobilisations. On retrouve cette même écriture dans les dépenses d'ordre d'investissement.

१२१२



2) Les dépenses de fonctionnement de l'exercice 2012 s'élèvent à 173 581 316,15€ (mouvements réels et d'ordre), en progression de 5% par rapport à 2011.

Chap.	Libellé	2012				
		Budget courant	C.A.	% réalisé	Var. % 2012 / 2011	% DRF
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>189 893 055,34</b>	<b>173 581 316,15</b>	<b>91,41%</b>	<b>4,99%</b>	
<b>DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>172 812 934,71</b>	<b>164 181 868,99</b>	<b>95,01%</b>	<b>3,70%</b>	<b>100,00%</b>
<b>DEPENSES DE GESTION COURANTE</b>		<b>162 403 752,04</b>	<b>157 093 630,03</b>	<b>96,73%</b>	<b>3,44%</b>	<b>95,68%</b>
011	Charges à caractère général	45 299 550,00	40 793 309,70	90,05%	6,67%	24,85%
012	Charges de personnel	102 123 529,60	101 938 504,13	99,82%	2,89%	62,09%
014	Atténuations de produits	371 314,00	343 074,56	92,39%	8614,84%	0,21%
65	Autres charges de gestion courante	14 609 358,44	14 018 741,64	95,96%	-3,56%	8,54%
<b>AUTRES DEPENSES REELLES DE FONCT.</b>		<b>10 409 182,67</b>	<b>7 088 238,96</b>	<b>68,10%</b>	<b>9,69%</b>	<b>4,32%</b>
66	Charges financières	8 039 393,94	5 215 973,84	64,88%	-6,76%	3,18%
67	Charges exceptionnelles	2 019 155,99	1 872 265,12	92,73%	115,82%	1,14%
68	Dotations aux provisions	350 632,74	0,00	0,00%	#DIV/0!	0,00%
<b>DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>17 080 120,63</b>	<b>9 399 447,16</b>	<b>55,03%</b>	<b>34,07%</b>	
023	Virement à la section d'investissement	11 865 439,65	0,00	0,00%	0,00%	
042	Opé d'ordre de transfert entre sections	5 214 680,98	9 399 447,16	180,25%	34,07%	

> LES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT : 164,2M€(+3,7%)

>> Les dépenses de gestion courante : 157,1M€(+3,4%)

Les dépenses de gestion courante présentent une hausse de 3,4% en 2012, qui provient principalement de la progression des charges de personnel (+2,9%) mais aussi des charges à caractère général (+6,7%) du fait de l'impact des transferts de compétences à la communauté d'agglomération.

• **Les charges de personnel : 101,9M€ (+2,9%)**

C'est le premier poste de dépenses (101,9M€), regroupées au chapitre 012. Les frais de personnel représentent 62,1% des dépenses réelles de fonctionnement. Il convient de souligner que 2012 est notamment marquée par le début de la mise en œuvre de la politique sociale, composée de plusieurs mesures-phare que nous avons créées au bénéfice des employés municipaux.

• **Les charges à caractère général : 40,8M€ (+6,7%)**

Les « Charges à caractère général » regroupent toutes les dépenses "usuelles", à savoir les achats, les fluides, les locations, les rémunérations des délégués de service public, les

entretiens et réparations, les assurances, les dépenses de formation, les honoraires, les fêtes et réceptions, les publications, les frais d'affranchissement et de télécommunications, les cotisations, les frais de gardiennage etc...

Deux raisons principales expliquent la hausse de ces charges en 2012, toutes deux ponctuelles puisque liées aux transferts à la CAEE :

- réintégration du budget annexe Cinéma dans le budget principal de la ville, ce qui impacte le chapitre 011 pour 605K€ supplémentaires,
- reversement des recettes de fonctionnement encaissées pour le compte de la communauté d'agglomération pendant la période transitoire de mise à disposition des 7 compétences, pour 627K€.

**• Les autres charges de gestion courante : 14M€ (-3,6%)**

Les dépenses du chapitre 65, « Autres charges de gestion courante » représentent 14M€ au CA 2012 et enregistrent une baisse de 3,6% par rapport au CA 2011. Ces dépenses correspondent aux diverses participations de la collectivité : contingents et participations obligatoires, contingent du service départemental incendie ainsi que la cotisation au SICIM, les subventions de fonctionnement aux nombreuses associations, au CCAS et à la Caisse des écoles.

Cette évolution s'explique notamment par un transfert de certaines subventions aux associations que la CAEE a pris en charge en 2012 directement sur son budget et versé elle-même pour les compétences transférées (subvention au PLIE etc ...).

En revanche, on constate une hausse importante du contingent incendie (+12,7%), dépense obligatoire, pour un montant de 2,04M€ au CA 2012.

**>> Les autres dépenses réelles de fonctionnement : 7,1M€(+9,7 %)**

**• Les charges exceptionnelles : 1,9M€ (+115,8%)**

Les dépenses exceptionnelles (chapitre 67) sont par définition non récurrentes d'une année à l'autre. Ces dépenses comprennent principalement des frais d'éviction commerciale liés à des projets d'aménagement, des annulations de titres de recettes, des bourses et prix et des subventions exceptionnelles. Leur augmentation résulte d'une éviction commerciale de 304K€, de 636K€ d'annulation de titres de recettes émis à tort à la CAF et de 504,4K€ de contentieux MODEV sur la ZAC Porte de Montreuil (montant équivalent en recette exceptionnelle).

**• Les frais financiers : 5,2M€ (-6,8%)**

Les frais financiers, c'est-à-dire essentiellement les intérêts de la dette, mandatés au chapitre 66, atteignent 5,2M€ contre 5,6M€ en 2011, soit une baisse de 6,8% au CA 2012.

Il s'agit de la quatrième année consécutive de diminution (-45% entre 2008 et 2012), qui résulte de 2 facteurs :

- 1) La poursuite depuis début 2009 de taux d'intérêts très bas, dont la Ville continue à bénéficier grâce au choix des index variables les plus favorables,
- 2) Les conséquences d'un désendettement significatif de la Ville depuis 2009, qui contribue à alléger les frais financiers.

L'année 2012 a été marquée durant l'été par le remboursement anticipé des prêts "revolving" imposé par la banque DEXIA, ce qui a fait perdre à la ville un outil de gestion active de trésorerie très important.

**> LES DEPENSES D'ORDRE : 9,4M€(+34,1%)**

Les dépenses d'ordre correspondent aux dotations aux amortissements, à la valeur nette comptable des immobilisations cédées, et aux plus-values sur cessions. La forte augmentation de cette catégorie de dépenses en 2012, s'explique par une hausse importante du montant de la valeur nette comptable des immobilisations cédées (2,9M€, +392,7%), et des plus-values sur cessions (1,5M€, +109,7%).

**II. La section d'investissement**

Le **solde d'exécution** de la section d'investissement, qui correspond à la différence entre les titres émis (recettes) et les mandats de paiement effectués (dépenses) dans l'exercice, présente un déficit de 10,1M€.

Le **résultat final** de la section d'investissement, qui est l'addition à ce solde d'exécution, du résultat 2011 reporté (-51,9K€) et des restes à réaliser en dépenses et en recettes (solde de -10,7M€) s'établit en 2012 à - 20 764 763,83€.

Le besoin de financement en investissement est tout à fait normal, puisque qu'en M14, l'excédent constaté en fonctionnement est affecté à la couverture de ce besoin.



**1) Les recettes s'élèvent à 119 229 035,54€ (mouvements réels et d'ordre), dont 91,8M€ de recettes réelles.**

Le tableau suivant permet de synthétiser la structure des recettes de la section d'investissement.

Chap.	Libellé	2012				
		Budget courant	C.A.	% réalisé	Var. % 2012 / 2011	% RRI
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>181 572 269,30</b>	<b>119 229 035,54</b>	<b>65,66%</b>	<b>41,88%</b>	
<b>RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>146 410 741,76</b>	<b>91 829 589,84</b>	<b>62,72%</b>	<b>19,23%</b>	<b>100,00%</b>
<b>RECETTES D'EQUIPEMENT</b>		<b>112 603 859,76</b>	<b>60 210 509,34</b>	<b>53,47%</b>	<b>24,28%</b>	<b>65,57%</b>
13	Subventions d'investissement	12 668 631,19	2 802 489,77	22,12%	-19,13%	3,05%
16	Emprunts et dettes assimilées	99 903 591,00	57 376 382,00	57,43%	27,56%	62,48%
204	Subventions d'équipement versées	31 637,57	31 637,57	100,00%	#DIV/0!	0,03%
<b>RECETTES FINANCIERES</b>		<b>32 659 913,18</b>	<b>31 253 465,75</b>	<b>95,69%</b>	<b>9,77%</b>	<b>34,03%</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 039 421,00	4 628 821,00	114,59%	29,12%	5,04%
1068	Excédents de fonct. Capitalisés	26 306 788,75	26 306 788,75	100,00%	9,24%	28,65%
165	Dépôts et cautionnements reçus	13 000,00	7 206,00	55,43%	-62,60%	0,01%
27	Autres immobilisations financières	866 400,00	310 650,00	35,86%	-60,46%	0,34%
024	Produits de cessions des immobilisations	1 434 303,43	0,00	0,00%		0,00%
<b>RECETTES OPERATIONS PR Cpte DE TIERS</b>		<b>1 065 561,91</b>	<b>365 614,75</b>	<b>34,31%</b>	<b>250,12%</b>	<b>0,40%</b>
4542	Opérations pour compte de tiers	1 065 561,91	365 614,75	34,31%	250,12%	0,40%
<b>RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT</b>		<b>35 080 120,63</b>	<b>27 399 445,70</b>	<b>78,11%</b>	<b>290,82%</b>	
040	Opé d'ordre de transfert entre sections	5 214 680,98	9 399 447,16	180,25%	34,07%	
041	Opé patrimoniales	18 000 000,00	17 999 998,54	100,00%	#DIV/0!	

**> LES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT : 91,8M€(+19,2%)**

**• Emprunts et dettes assimilées : 57,4M€ (-0,8%)**

Concernant la dette, l'année 2012 a été marquée par la révocation unilatérale et sans préavis par Dexia le 4 juillet des emprunts revolving détenus par toutes les collectivités françaises. Pour Montreuil, il a donc fallu *rembourser* à Dexia le capital des prêts revolving qui n'étaient pas utilisés (comme outils de trésorerie) le 4 juillet, soit un total de 24,77M€. Aussi, la Ville se trouvant brutalement privée à la fois d'un outil important de trésorerie mais aussi d'une ressource budgétaire de 24,77M€, il a été nécessaire de chercher de nouveaux emprunts pour refinancer en partie cette somme remboursée.

En conséquence, dans ce but mais aussi pour financer le programme d'investissement de l'année, ce sont 27,6M€ d'emprunts qui ont été mobilisés en 2012, tandis que le remboursement total du capital de l'année s'est exceptionnellement élevé à 43,3M€.

Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, **la ville s'est désendettée en 2012, à hauteur de 15,7M€** après 6,33M€ en 2011, 12,75 M€ en 2010 et 5,23M€ en 2009. **En conséquence, sur ces 4 ans, le désendettement atteint un total cumulé de 40M€** Le capital restant dû au 31 décembre 2011 s'élève ainsi à 169,76M€, soit une baisse de près de 20 % de l'endettement depuis 2008.

Malgré une baisse de l'épargne brute (recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement, *hors résultat exceptionnel*), le désendettement très important entraîne une stabilité de la capacité dynamique de désendettement (indicateur de solvabilité). Elle passe ainsi de 10,2 ans en 2008 à 8,8 ans en 2009, 7 ans en 2010, 6,6 ans en 2011 pour se stabiliser à **6,6 ans en 2012**, ce qui est un bon résultat.

Pour le reste, sur ce chapitre budgétaire, 29,8M€ correspondent aux écritures en dépense et en recette (nature 16449), permettant d'utiliser en « allers-retours » infra-annuels, comme des outils de trésorerie, les derniers emprunts « revolving ».

**• Dotations et fonds propres : 4,6M€ (+29,1%)**

Le chapitre 10 « Dotations, fonds divers et réserves » se compose, en dehors de l'affectation au financement de l'investissement 2011 (compte 1068), du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) et de la taxe d'aménagement. Ces recettes augmentent globalement de 29,1% au CA 2012.

Concernant le FCTVA, cette recette correspond au remboursement partiel par l'Etat de la TVA payée par la collectivité sur les investissements réalisés 2 ans avant, donc en 2010. L'année 2010 ayant été une année comparable par rapport à 2009 en terme d'investissement, on constate naturellement une stabilisation de cette recette au CA 2012 (2,5M€, +1,4%).

S'agissant de la taxe d'aménagement, cette recette est en forte hausse (+92,2%) et représente un montant de 2,1M€ au CA 2012.

**• Les subventions d'investissement : 2,8M€ (-19,1%)**

Les subventions d'investissement (chapitre 13) sont en baisse de 19,1% pour un montant de 2,8M€ au CA 2012. Cela s'explique principalement par la fin du versement du fonds de concours de la CAEE, versé à la ville en 2010 et en 2011. On constate également une baisse des subventions versées par la Région (249 K€, en baisse de 11,7%) et des recettes des amendes de police (410 K€, en baisse de 7,7%) pour la troisième année consécutive.

Par contre, les subventions versées par les autres partenaires sont en forte hausse au CA 2012, notamment celle versées par l'Etat (638 K€), le Département (1 M€) et les autres partenaires (+25,2%).

**• Les autres immobilisations financières : 310,6K€ (-60,5%)**

Les autres immobilisations financières enregistrent une forte baisse pour la deuxième année consécutive (-60,5%). Elle s'explique par une diminution importante du montant des déconsignations (-37,3%) qui passe de 785,7K€ en 2011 à 310,7K€ en 2012. Pour rappel, les déconsignations immobilières ont lieu lorsque l'acquisition foncière prévue est finalisée ou lorsque celle-ci est abandonnée.

**• Les opérations pour le compte de tiers : 365,6K€ (+250,1%)**

L'essentiel de ces recettes provient de remboursements par les propriétaires de travaux effectués par la mairie sur des bâtiments en péril, remboursements qui sont en forte augmentation au CA 2012.

**> LES RECETTES D'ORDRE : 27,4M€(+290,8%)**

Contrepartie comptable des dépenses d'ordre de fonctionnement, les recettes d'ordre d'investissement se composent des amortissements, des sorties de l'actif comptable des biens cédés et des plus-values réalisées sur les cessions. S'y ajoutent les écritures qui relèvent uniquement de la section d'investissement, au chapitre 041, égales en recettes et en dépenses, qui en 2012 consistent à transformer les participations versées à SEQUANO

pour le quartier de la mairie en compte de travaux en cours (18M€), permettant d'intégrer progressivement dans l'actif comptable les équipements et espaces publics, au fur et à mesure de leur livraison.

୧୨୧୨

**2) Les dépenses totales d'investissement s'élèvent à 129 287 290,66€ (mouvements réels et d'ordre), dont 109,8M€ de dépenses réelles.**

Chap.	Libellé	2012				
		Budget courant	C.A.	% réalisé	Var. % 2012 / 2011	% DRI
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>181 490 862,39</b>	<b>129 287 290,66</b>	<b>71,24%</b>	<b>47,84%</b>	
<b>DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>163 490 862,39</b>	<b>109 775 687,99</b>	<b>67,14%</b>	<b>25,57%</b>	<b>100,00%</b>
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>		<b>79 839 074,87</b>	<b>35 502 956,40</b>	<b>44,47%</b>	<b>13,58%</b>	<b>32,34%</b>
20	Immobilisations incorporelles	7 194 400,70	3 150 029,67	43,78%	-27,04%	2,87%
204	Subventions d'équipement versées	9 389 676,84	1 483 777,17	15,80%	87,12%	1,35%
21	Immobilisations corporelles	36 481 123,40	16 332 485,59	44,77%	10,08%	14,88%
23	Immobilisations en cours	26 773 873,93	14 536 663,97	54,29%	28,52%	13,24%
<b>DEPENSES FINANCIERES</b>		<b>82 518 445,48</b>	<b>73 663 622,49</b>	<b>89,27%</b>	<b>31,46%</b>	<b>67,10%</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves			#DIV/0!	#DIV/0!	0,00%
1068	Excédents de fonct. Capitalisés	81 406,91	0,00	0,00%		0,00%
16	Emprunts et dettes assimilées	80 989 894,00	73 071 422,49	90,22%	42,38%	66,56%
26	Participations et créances rattachées	22 500,00	22 500,00	100,00%	#DIV/0!	0,02%
27	Autres immobilisations financières	1 424 644,57	569 700,00	39,99%	903,26%	0,52%
<b>DEPENSES OPERATIONS POUR CPTÉ DE TIERS</b>		<b>1 000 002,61</b>	<b>609 109,10</b>	<b>60,91%</b>	<b>388,35%</b>	<b>0,55%</b>
4541	Opérations pour compte de tiers	1 000 002,61	609 109,10	60,91%	388,35%	0,55%
<b>DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT</b>		<b>18 000 000,00</b>	<b>19 511 602,67</b>	<b>108,40%</b>	<b>66440,72%</b>	
040	Opé d'ordre de transfert entre sections	0,00	1 511 604,13	#DIV/0!	5055,05%	
041	Opé patrimoniales	18 000 000,00	17 999 998,54	100,00%	#DIV/0!	

**> LES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT : 109,8M€(+25,6%)**

**• Les remboursements d'emprunts : 73,1M€ (+42,4%)**

Si l'on isole les opérations "neutres" budgétairement, relatives à nos prêts « revolving » (29,8M€ au compte 16449), le remboursement du capital de la dette s'est élevé en 2012 à 43,29M€ contre 19,53M€ en 2010. Comme évoqué précédemment, cette très forte augmentation est due au remboursement forcé et imposé par la banque DEXIA de 24,77M€ de prêts revolving avant leurs termes, remboursement « exceptionnel » qui s'ajoute aux 18,52M€ d'amortissement courant de la dette.

Ainsi, eu égard aux montants mobilisés en 2012 (27,6M€), la ville s'est encore désendettée de 15,7M€, ce qui constituait l'un de nos objectifs majeurs en terme de stratégie financière du mandat, sachant que la montée en charge des investissements dans le temps accroîtra le besoin de financement.

**• Les autres immobilisations financières : 569,7K€ (+903,3%)**

Le chapitre 27 Autres immobilisations financières est en forte hausse (+903,3%) pour un montant de 569,7K€ au CA 2012. Il s'agit uniquement de dépenses de consignations dans le cadre d'opérations foncières.

**• Les opérations pour compte de tiers : 609,1K€ (+388%)**

Ces dépenses au compte 4541 correspondent principalement à l'intervention de la mairie pour des travaux de sécurité, de démolitions ou d'urgence, dans le cadre de périls.

**• Les dépenses d'équipement « stricto sensu » : 35,5M€ (+13,6%)**

Tout d'abord, 1,5M€ de subventions d'équipement (chapitre 204) ont été versées en 2012, soit une hausse de 87% par rapport au CA 2011. Elles se composent essentiellement d'une subvention versée au CCAS pour un montant de 150K€ et de plusieurs surcharges foncières dédiées à l'OPHM pour un montant global de 732K€ qui traduisent notre engagement dans une politique volontariste en terme de logements sociaux. Il est à noter également l'engagement de la collectivité à aider les montreuillois désireux de réduire leur facture énergétique puisque plus de 7,4K€ de subventions ont été versées pour aider les particuliers à se doter de systèmes d'économie d'énergie.

Les études, travaux et acquisitions (comptes 20, 21 et 23) réalisés progressent pour la troisième année consécutive de 11,7% entre 2011 et 2012, pour atteindre un montant de 34M€ au CA 2012.

A ce titre, les principaux investissements réalisés en 2012 sont :

- 6M€ de participation versée à la SEM Sequano, affectée aux équipements publics de la ZAC Cœur de Ville ;
- 10,1M€ de dépenses sur le domaine scolaire : il s'agit à la fois des grandes opérations en cours (construction du groupe scolaire en centre-ville Ilot 104/Résistance pour 3,9M€, restructuration du restaurant scolaire Jules Ferry I pour 1,04M€, travaux concernant le groupe scolaire H. Wallon pour 1,5M€, travaux sur le groupe scolaire Voltaire dans le Bas-Montreuil pour 1,4M€), mais aussi l'entretien et les grosses rénovations dans les écoles avec notamment les travaux pour la rentrée scolaire et la poursuite des travaux sur les sanitaires ;
- 1,1M€ d'études et travaux sur les autres grandes opérations hors domaine scolaire, parmi lesquelles les travaux de rénovation du Théâtre des Roches (33K€), la Maison des Arts au 116 rue de Paris (487K€), les Murs à Pêches (324K€) la fin des paiements sur le CMS Tawhida Ben Cheikh (36K€) et la relocalisation de la crèche Picasso (164K€) ;
- 4,99M€ de travaux de voirie parmi lesquels 3,98M€ d'entretiens courants. S'y ajoutent 349K€ pour l'éclairage public et les signalisations tricolores ;

- 3,3M€ pour les aménagements et grosses réparations sur le reste du patrimoine bâti. On y trouve de nombreux travaux de sécurité et sur les chaufferies ou encore des travaux sur les nombreux équipements sportifs et culturels, sur les crèches, sur les centres de vacances, sur le complexe Nouvelle France ;
- 3,5M€ pour l'amélioration des conditions de travail et d'accueil du public (travaux à l'Hôtel de Ville et dans les centres administratifs Opale et Cap Horn, mairie annexe, conditions de travail des agents municipaux, équipements divers, mobilier dans les établissements municipaux et les services, matériels, véhicules, informatique et téléphonie) ;
- 3,1M€ pour des acquisitions de terrains et réserves foncières ;
- 248K€ d'aménagement d'espaces verts ;
- 627K€ de dépenses d'aménagement et de travaux au titre du PRUS Bel Air Grand Pêcheurs (hors travaux déjà évoqués sur l'école H. Wallon pour 1,5M€)
- 246K€ sur le PRUS La Noue ;
- 1,2M€ d'autres dépenses diverses d'investissement comprenant notamment les travaux d'entretien de Mozinor, les dépollutions et les démolitions, les études urbaines (notamment le PLU) et l'entretien du patrimoine privé de la ville.

### > LES DEPENSES D'ORDRE : 19,5K€(+66 441%)

Contrepartie comptable des recettes d'ordre de fonctionnement, les dépenses d'ordre d'investissement comprennent des moins-values réalisées sur des cessions d'immobilisations de 2012. S'y ajoutent les écritures qui relèvent uniquement de la section d'investissement, au chapitre 041, égales en recettes et en dépenses, qui en 2012 consistent à transformer les participations versées à SEQUANO pour le quartier de la mairie en compte de travaux en cours (18M€), permettant d'intégrer progressivement dans l'actif comptable les équipements et espaces publics, au fur et à mesure de leur livraison.

### III. Résultat de l'exercice, restes à réaliser et résultats à affecter

Trois étapes successives permettent d'évaluer les résultats à affecter au financement des investissements.

Au **résultat de l'exécution** doivent être additionnés les résultats reportés de 2011, ce qui permet d'obtenir le **résultat de clôture**. A ce dernier s'ajoutent les restes à réaliser de la section d'investissement (les reports) afin de déterminer le **résultat final, qu'il convient d'affecter**.

### 1/ le résultat de l'exécution rend compte des réalisations de l'exercice 2012.



COMPTES ADMINISTRATIF 2012			
Libellé	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Titres de recettes émis	119 229 035,54	194 336 447,27	313 565 482,81
Mandats émis	129 287 290,66	173 581 316,15	302 868 606,81
<b>SOLDE D'EXECUTION</b>	<b>-10 058 255,12</b>	<b>20 755 131,12</b>	<b>10 696 876,00</b>

Le résultat comptable de l'exercice présente donc un excédent de 10,7M€.

## 2/ le résultat de clôture ; le résultat final et le résultat à affecter du compte administratif.

Deux résultats sont à distinguer :

- le **résultat de clôture**, qui reprend les réalisations de l'année et les résultats de l'année précédente, avant les restes à réaliser. A noter que les résultats de l'année précédente, donc 2011, sont complétés par ceux du budget annexe Cinéma Méliès, suite à son intégration dans le budget principal dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012 du fait du transfert de compétence à la CAEE.
- le **résultat final du compte**, qui ajoute au résultat de clôture les restes à réaliser en dépenses et en recettes.

COMPTES ADMINISTRATIF 2012			
Libellé	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Résultat reporté	-51 932,52	548 793,85	496 861,33
<b>RESULTAT DE CLOTURE</b>	<b>-10 110 187,64</b>	<b>21 303 924,97</b>	<b>11 193 737,33</b>
Restes à réaliser	-10 654 576,19		-10 654 576,19
<i>en dépenses</i>	42 922 839,27		42 922 839,27
<i>en recettes</i>	32 268 263,08		32 268 263,08
<b>RESULTAT FINAL</b>	<b>-20 764 763,83</b>	<b>21 303 924,97</b>	<b>539 161,14</b>

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent :

- *en recettes* : à des recettes d'emprunts contractés antérieurement mais qui seront encaissés en 2013 (23M€), et à des subventions obtenues en 2012 mais non encaissées ;
- *en dépenses* : à des crédits engagés et non consommés à la fin de l'exercice, à reporter sur l'exercice 2013.

↳ **Produit de la différence entre l'excédent de fonctionnement (21,3M€) et le besoin de financement de l'investissement (-20,8M€), le résultat final est excédentaire et s'élève à + 539,2K€**

**Il s'agit là du montant qui peut être reporté au budget supplémentaire.**

१२१२१

A l'issue de cette présentation, je vous propose que le Conseil municipal prenne la décision suivante :

- constate les résultats suivants du compte administratif 2012 (résultat de clôture) :
  - ⇒ un excédent de fonctionnement de **21 303 924,97€**
  - ⇒ un déficit d'investissement de **- 10 110 187,64€**
  - ⇒ soit un excédent total de **11 193 737,33€**
  
- constate les restes à réaliser de la section d'investissement comme suit :
  - ⇒ en dépenses d'investissement : - 42 922 839,27€
  - ⇒ en recettes d'investissement : + 32 268 263,08€
  
- affecte le résultat d'exploitation (résultat de la section de fonctionnement) comme suit :
  - ⇒ couverture du besoin de financement en investissement (recette compte 1068),  
soit **+ 20 764 763,83€**
  
  - ⇒ excédent reporté en section de fonctionnement (recette chapitre 002), de  
**+ 539 161,14€**
  
- affecte le résultat d'investissement (résultat de la section d'investissement) comme suit :
  - ⇒ déficit reporté en section d'investissement (dépense chapitre 001), de  
**10 110 187,64 €**